



e)services

Guide de l'utilisateur

e)Cotisations

| | | | |
|--------------------------------|---|-----------------------------|----|
| Introduction | 2 | Vos cotisations | 9 |
| Accès au service e)cotisations | 3 | ▪ Consultation du compte | 9 |
| Déclarations des revenus | 6 | ▪ Affichage de l'historique | 10 |
| ▪ La déclaration des revenus | 7 | ▪ Les impressions | 11 |
| ▪ Les fourchettes de revenus | 8 | ▪ Le paiement en ligne | 12 |
| | | Accès aux données | 15 |

Introduction

Le service e)cotisations a pour objectif de permettre la déclaration en ligne des revenus professionnels de l'avocat, ainsi que la consultation de ses comptes en temps réels.

Ce service simplifie les communications entre les avocats et le service financier de l'Ordre en supprimant le support papier et en améliorant le temps de traitement des informations fournies par les avocats.

Comme tous les e)services de l'Ordre, il est accessible à partir du site de l'Ordre : www.avocatparis.org, soit par l'espace public avec le **certificat électronique**, soit par l'espace privé avec un **login/mot de passe**.

Un certificat électronique unique

e)cotisations utilise un certificat électronique, unique et dédié à un seul avocat, commun à tous les e)services de l'Ordre et de la CARPA, stocké sur une clé USB.

Un login/mot de passe

e)cotisations est accessible également par un login/mot de passe , unique et dédié à un seul avocat.

La configuration requise

La configuration de votre ordinateur est identique à celle requise pour tous les services en ligne de l'Ordre et de la CARPA (se référer au document « *configuration requise* » téléchargeable à partir du lien e)services).

Les étapes de la connexion

- Installation du logiciel pilote lkey, téléchargeable sur le site de l'Ordre (uniquement à la première connexion)
- Insertion de la clé USB,
- Connexion au site de l'Ordre : www.avocatparis.org,

2 - Accès au service e)Cotisations :

Ce service est accessible soit, à partir du site de l'Ordre : www.avocatparis.org, soit à partir du site privé de l'Ordre : ssl.avocatparis.org (Espace privé réservé aux avocats et membres autorisés)

Cliquez sur le lien
« Espace privé »
pour accéder à l'espace privé

Cliquez sur le lien
e)services

Bienvenue sur le site des avocats du Barreau de Paris

Espace privé

Barreau de Paris • Présence internationale • Communication • Exercice de la profession • Devenir avocat • Liens utiles

Rechercher les coordonnées d'un avocat OK Recherche avancée Rechercher sur le site OK

Actualités

27 FÉVRIER 2008
Communiqué de presse
Le bâtonnier du barreau de Paris,
Christian Charrière-Bournazel...
Lire...

27 FÉVRIER 2008
Barreau de Paris Solidarité
Les avocats du Barreau de Paris assurent
depuis de nombreuses années un service
de consultations...
Lire...

15 FÉVRIER 2008
Ils ont voté contre le droit.
Le Parlement a adopté le projet de loi...
Lire...

11 FÉVRIER 2008
Palais de justice : le Bâtonnier
propose ses solutions ...
Les 21 000 avocats que compte le
Barreau...
Lire...

Autres actualités

Annuaire des avocats

Particuliers

Votre avocat

- Mission de l'avocat
- Honoraires de l'avocat
- Spécialisations
- Garanties de l'avocat

Accès au Droit et à la Justice

- Consultations gratuites
- Aide juridictionnelle et Garde à vue

Entreprises

- Rôle de l'avocat conseil aux entreprises
- Réponses aux entrepreneurs
- Dossiers
- Guides pratiques

Les jeunes et leur Droit

- Initia droit
- Un avocat pour t'aider

Un conseil de confiance dans un monde de droit • Notre site de A à Z •

Contacts • Aide • Plan du Site • Mettre en Favoris • Mentions Légales © 2006 L'Ordre des Avocats de Paris

→ Vous êtes sur le site public du Barreau de Paris.

Cliquez sur la rubrique *e)services* de la page d'accueil de l'espace public du Barreau de Paris, puis sur le lien *E)Cotisations*.

Services en ligne accessibles uniquement aux avocats munis d'un certificat d'authentification forte.

- e) Carpa
- e) Toque
- e) Greffe

Services en ligne accessibles, gratuitement, à tous les avocats.

- e) Cotisations
- e) Maj - Aide Juridique
- e) Fco - Formation Continue
- e) Commissions Ouvertes
- e) Bureaux Structures
- e) Attestations

Cliquez sur le lien *e)Cotisations*
pour vous connecter

Soit vous êtes abonné et possédez une clé USB sécurisée, le processus d'authentification du certificat est alors déclenché (voir page 5)

Soit vous n'êtes pas abonné, la page d'identification à l'espace privé vous est alors proposée (page 4).

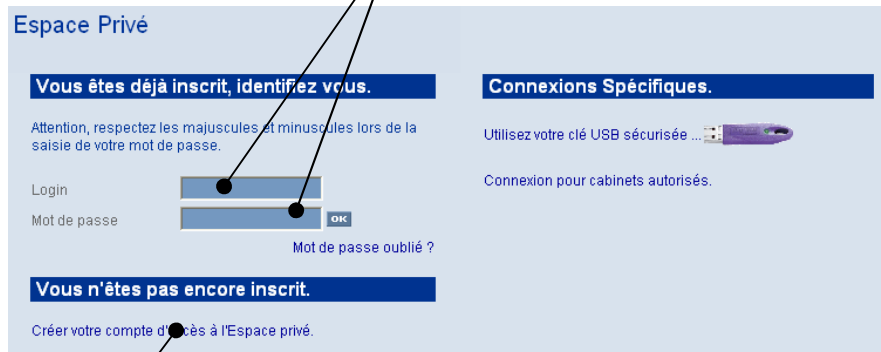
2.1 Identification par le login /mot de passe

Vous souhaitez accéder aux e)services depuis l'espace privé du barreau de Paris, cliquez sur le lien

[Espace privé](#) 

La page d'identification à l'espace privé du Barreau de Paris s'affiche. Vous pouvez alors saisir votre login et votre mot de passe.

Saisir le login et le mot de passe, si vous possédez un compte



Pour créer votre compte d'accès à l'Espace privé, cliquez sur le lien « Créer votre compte d'accès à l'Espace privé »

Une fois identifié, vous êtes sur la page d'accueil de l'espace privé du Barreau de Paris, vous pouvez alors sélectionner la rubrique « [Services en ligne](#) » et ensuite le menu e)Cotisations



Cliquez sur la rubrique e)Cotisations pour sélectionner l'option désirée

Cliquez sur le lien « Présentation » pour connaître les différentes options proposées par l'application e)Cotisations

Cliquez sur le lien « Connexion » pour vous connecter au service

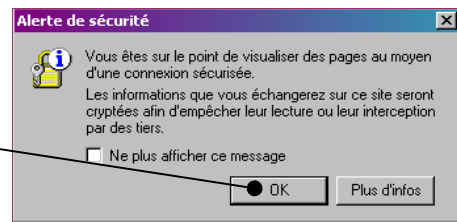
Accès au service e)Cotisations

2.2 Authentification par le certificat de la clé USB

Assurez-vous que votre clé USB soit bien insérée dans votre poste de travail.

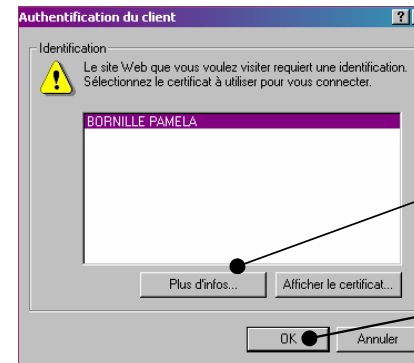
La connexion établie, une procédure d'identification se déclenche.

*Cliquez sur le bouton **OK** pour accéder à l'étape d'authentification.*



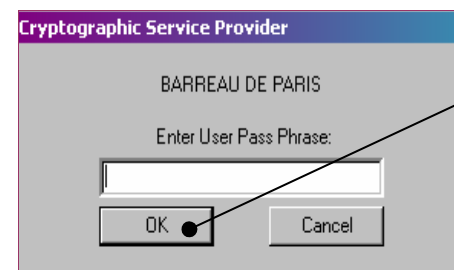
Remarque : Désactivez l'affichage de cette alerte en cochant la case « Ne plus afficher ce message ».

Sélectionnez votre nom puis cliquez sur **OK** pour accéder à l'étape d'authentification.



*Cliquez sur le bouton **Plus d'infos** pour obtenir le détail de la procédure de sécurité.*

*Cliquez sur le bouton **OK**.*



*Saisissez votre code confidentiel à 4 chiffres, puis cliquez sur le bouton **OK**.*

Après plus de 3 tentatives erronées, votre clé se bloque définitivement, contactez alors le support e)services : support_eservices@avocatparis.org

La connexion est établie et l'application identifie nominativement l'avocat et son numéro de CNBF.

La barre de tâche est constituée de deux rubriques :

- **Déclaration des revenus** : Déclarez les revenus de l'année N-1 (**exemple** : pour la cotisation 2008 vous déclarerez vos revenus de 2007).
- **Vos cotisations** : Consultation de vos comptes, paiement en ligne, historique des écritures comptables.

La page d'accueil du service e)Cotisations affiche la liste de vos comptes.

Affichage de vos coordonnées

The screenshot shows the user interface for the e)Cotisations service. At the top left is the logo of the Ordre des Avocats de Paris. The main header area includes the text "e)Cotisations" and "Bienvenue dans l'espace privé • Avocats". Below this, there are navigation links for "Déclaration des revenus" and "Vos cotisations". The central part of the page displays a table titled "Liste de vos comptes" with the following data:

| Compte | Débit | Crédit | Solde |
|--------|----------|----------|-------|
| CNB | 198,00 | 198,00 | 0,00 |
| Ordre | 4 170,00 | 4 170,00 | 0,00 |
| Totaux | 4 368,00 | 4 368,00 | 0,00 |

At the bottom of the page, there is a footer with the text "Un conseil de confiance dans un monde de droit", "Déconnectez-vous", "Retour au site public", and "© 2006 L'Ordre des Avocats de Paris".

Déclaration des revenus

La déclaration des revenus

Les explications de cette page sont fournies afin de vous guider dans vos démarches d'enregistrement, à savoir que les revenus professionnels à déclarer sont obligatoires pour les avocats :

- Imposés suivant le régime des bénéfices non commerciaux,
- Imposés dans la catégorie des traitements et salaires,
- Associés de SCP ou gérant majoritaires de sociétés assujetties à l'IS,
- Percevant des dividendes et revenus assimilés.

Si vous entrez dans au moins une des catégories mentionnées ci avant, cliquez sur le bouton **Modifier**.

Déclaration des revenus • Vos cotisations

Déclarations des revenus

Revenu professionnel à déclarer : revenu de l'année 2007

- pour les avocats imposés suivant le régime des bénéfices non commerciaux : le revenu professionnel servant de base à l'impôt sur le revenu avant abattement éventuel au titre d'une association agréée.
- pour les avocats imposés dans la catégorie des traitements et salaires : le montant des salaires nets sans faire application de la réduction fiscale pour frais et de l'abattement général des salaires.
- pour les avocats associés de SCP ou gérants majoritaires de sociétés assujetties à l'IS : le montant net imposable après déduction des cotisations sociales personnelles.

A ajouter : les dividendes

- pour les avocats percevant des dividendes et revenus assimilés : le montant brut imposable (avoir fiscal inclus) perçu au cours de l'année 2007 au titre de la structure d'exercice.

| Année | Cotisations/Assurances | Revenu | |
|-------|------------------------|---------------------|--------------------------|
| 2005 | Cotisation ORDRE | Moins de 17.500 Eur | |
| 2006 | Cotisation ORDRE | Moins de 17.500 Eur | |
| 2007 | Cotisation ORDRE | Moins de 17.500 Eur | |
| 2008 | Cotisation ORDRE | Moins de 17.500 Eur | Modifier |

Cliquez sur **Modifier**

Les fourchettes de revenus

Sélectionnez une fourchette de revenus dans le menu déroulant, puis cliquez sur le bouton **Mettre à jour**.

Déclaration des revenus • Vos cotisations

Déclarations des revenus

Revenu professionnel à déclarer : revenu de l'année 2007

- pour les avocats imposés suivant le régime des bénéfices non commerciaux : le revenu professionnel servant de base à l'impôt sur le revenu avant abattement éventuel au titre d'une association agréée.
- pour les avocats imposés dans la catégorie des traitements et salaires : le montant des salaires nets sans faire application de la réduction fiscale pour frais et de l'abattement général des salaires.
- pour les avocats associés de SOP ou gérants majoritaires de sociétés assujetties à T.S : le montant net imposable après déduction des cotisations sociales personnelles.

A ajouter : les dividendes

- pour les avocats percevant des dividendes et revenus assimilés : le montant brut imposable (avoir fiscal inclus) perçu au cours de l'année 2007 au titre de la structure d'exercice.

| Année | Cotisations/Assurances | Revenu | |
|-------|------------------------|-------------------------------|---|
| 2005 | Cotisation ORDRE | De 17.501 Eur à 24.400 Eur | |
| 2006 | Cotisation ORDRE | Moins de 17.500 Eur | |
| 2007 | Cotisation ORDRE | De 24.401 Eur à 29.700 Eur | |
| 2008 | Cotisation ORDRE | <input type="text" value=""/> | <input type="button" value="Mettre à jour"/> <input type="button" value="Annuler"/> |

Un conseil de confiance dans un monde de dro...

connectez-vous Retour au site public

Contacts • Aide • Plan du Site • Mettre en Favoris

© 2006 L'Ordre des Avocats de Paris

1 - Moins de 17.500 Eur
 2 - De 17.501 Eur à 24.400 Eur
 3 - De 24.401 Eur à 29.700 Eur
 4 - De 29.701 Eur à 36.000 Eur
 5 - De 36.001 Eur à 41.200 Eur
 6 - De 41.201 Eur à 47.300 Eur
 7 - De 47.301 Eur à 53.000 Eur
 8 - De 53.001 Eur à 58.600 Eur
 9 - De 58.601 Eur à 64.300 Eur
 10 - De 64.301 Eur à 70.000 Eur
 11 - De 70.001 Eur à 76.000 Eur
 12 - De 76.001 Eur à 82.300 Eur
 13 - De 82.301 Eur à 88.600 Eur
 14 - De 88.601 Eur à 95.000 Eur
 15 - De 95.001 Eur à 101.600 Eur
 16 - De 101.601 Eur à 108.300 Eur
 17 - De 108.301 Eur à 115.000 Eur
 18 - De 115.001 Eur à 121.600 Eur
 19 - De 121.601 Eur à 128.300 Eur
 20 - De 128.301 Eur à 135.000 Eur
 21 - Revenu nul ou déficitaire

Choisissez la fourchette correspondante à vos revenus

Cliquez sur **Mettre à jour**

Vos revenus sont alors directement communiqués au service financier de l'Ordre, qui prennent en compte les dernières informations données.

Un message vous informe que votre déclaration est enregistrée et vous indique le montant de votre cotisation.

Votre déclaration est finalisée.

Vos cotisations

Consultation du compte

Vous avez la possibilité de consulter l'historique et le solde de vos cotisations. L'application permet une recherche sur les 10 dernières années.

Cet écran restitue les soldes des comptes pour l'année en cours.

Déclaration des revenus • Vos cotisations

Liste de vos comptes

| Compte | Débit | Crédit | Solde |
|-----------------------|----------|----------|-------|
| CNB | 198,00 | 198,00 | 0,00 |
| Ordre | 4 170,00 | 4 170,00 | 0,00 |
| Totaux | 4 368,00 | 4 368,00 | 0,00 |

Cliquez sur [CNB](#) ou [Ordre](#)

Pour obtenir le détail des comptes [CNB](#) ou [Ordre](#), cliquez sur l'une des cases : [CNB](#) ou [Ordre](#)

Sélectionnez une année à l'aide du menu déroulant, un tableau récapitulatif vous indiquera l'état de vos mouvements (uniquement sur l'année définie).

Sélectionnez une Année

Déclaration des revenus • Vos cotisations

Mouvements du compte : [Ordre](#)

Année :

| Débit | | | Solde |
|----------|--|----------|-------|
| 4 170,00 | | 4 170,00 | 0,00 |

| Date | Désignation | Débit | Crédit |
|------------|--------------------------|----------|----------|
| 01/01/2008 | Report A Nouveau | | 2 753,00 |
| 28/01/2008 | Ass. Prévoyance 2008 | 140,00 | |
| 28/01/2008 | Ass. R.C.P 2008 | 1 200,00 | |
| 26/03/2008 | Hsbc 0350802 | | 4 093,00 |
| 27/06/2008 | Cotisation Ordre 2008 | 77,00 | |
| 23/07/2008 | T.I.P. Chèque N° 9723628 | | 77,00 |

[Imprimer](#)

Affichage de l'historique

Pour afficher l'historique de vos cotisations, sélectionnez l'année vierge, elle se situe en haut du menu déroulant. L'application ramène alors tous les mouvements.

Déclaration des revenus - Vos cotisations

Mouvements du compte : Ordre

Année :

| Débit | | Crédit | | Solde | |
|------------|------------------------------|-----------|----------|-------|--|
| 13 928,53 | | 13 928,54 | | 0,01 | |
| Date | Désignation | Débit | Crédit | | |
| 27/02/1996 | Coti. Ordre Trim. 1 | 88,73 | | | |
| 21/03/1996 | T.I.P. | | 88,73 | | |
| 01/04/1996 | Coti. Ordre Trim. 2 | 88,73 | | | |
| 23/04/1996 | Tip. Chq N° 7416191 | | 88,73 | | |
| 01/07/1996 | Coti. Ordre Trim. 3 | 88,73 | | | |
| 09/08/1996 | Tip. Chq N° 2340731 | | 88,73 | | |
| 09/09/1996 | Tip. Chq N° 2340738 | | 88,73 | | |
| 01/10/1996 | Coti. Ordre Trim. 4 | 88,73 | | | |
| 17/02/1997 | Assurance R.C.P. | 243,92 | | | |
| 02/04/1997 | Tip. Chq N° 2340785 | | 243,92 | | |
| 28/04/1997 | Assurance Indemnité Accident | 9,15 | | | |
| 28/04/1997 | Assurance Prévoyance | 104,88 | | | |
| 10/01/2007 | Ass. R.C.P. 2007 | 1 200,00 | | | |
| 10/01/2007 | Ass. Prévoyance 2007 | 140,00 | | | |
| 19/04/2007 | Hsbc9595166 | | 545,00 | | |
| 24/05/2007 | Hsbc 6955190 | | 650,00 | | |
| 05/07/2007 | Cotisation Ordre 2007 | 153,00 | | | |
| 17/09/2007 | Hsbc 9968368 | | 1 950,00 | | |
| 28/01/2008 | Ass. Prévoyance 2008 | 40,00 | | | |
| 28/01/2008 | Ass. R.C.P. 2008 | 1 200,00 | | | |
| 26/03/2008 | Hsbc 0350802 | | 4 093,00 | | |
| 27/05/2008 | Cotisation Ordre 2008 | 77,00 | | | |
| 23/07/2008 | T.I.P. Chèque N° 9723628 | | 77,00 | | |

Imprimer

Historique des cotisations

La partie supérieure indique le solde des cotisations net de règlements.

Solde des cotisations net de règlements

Année :

| Débit | Crédit | Solde |
|----------|----------|----------|
| 5 898,00 | 3 145,00 | 2 753,00 |

De plus, le tableau renseigne la date de l'écriture et sa désignation (références d'appel, de paiement, de report de solde, de régularisation, etc.).

24/05/2007 | Hsbc 6955190

Références bancaires

Vos cotisations

Les impressions

Lors de la consultation de vos comptes, vous pouvez à tout moment imprimer la sélection de votre choix.

Cliquez sur le bouton **Imprimer** (toujours situé en bas de la page en cours de consultation).

*Résumé de votre demande d'impression, valider en cliquant le bouton **Imprimer**.*

Déclaration des revenus • Vos cotisations

Mouvements du compte : Ordre

Année : 2007

| Débit | Crédit | Solde |
|----------|----------|----------|
| 5 898,00 | 3 145,00 | 2 753,00 |

| Date | Désignation | Débit | Crédit |
|------------|-----------------------|----------|----------|
| 01/01/2007 | Report A Nouveau | 4 405,00 | |
| 10/01/2007 | Ass. Prévoyance 2007 | 140,00 | |
| 10/01/2007 | Ass. R.C.P 2007 | 1 200,00 | |
| 19/04/2007 | Hsbc6955166 | | 545,00 |
| 24/05/2007 | Hsbc 6955190 | | 650,00 |
| 05/07/2007 | Cotisation Ordre 2007 | 153,00 | |
| 17/09/2007 | Hsbc 9968368 | | 1 950,00 |

Imprimer

*Cliquez sur **Imprimer***

Le Barreau de Paris : administration des services - Windows Internet Explorer

Mouvements du compte : Ordre

Année : 2007

| Débit | Crédit | Solde |
|----------|----------|----------|
| 5 898,00 | 3 145,00 | 2 753,00 |

| Date | Désignation | Débit | Crédit |
|------------|-----------------------|----------|----------|
| 01/01/2007 | Report A Nouveau | 4 405,00 | |
| 10/01/2007 | Ass. Prévoyance 2007 | 140,00 | |
| 10/01/2007 | Ass. R.C.P 2007 | 1 200,00 | |
| 19/04/2007 | Hsbc6955166 | | 545,00 |
| 24/05/2007 | Hsbc 6955190 | | 650,00 |
| 05/07/2007 | Cotisation Ordre 2007 | 153,00 | |
| 17/09/2007 | Hsbc 9968368 | | 1 950,00 |

Imprimer

*Déterminer le choix de votre imprimante et cliquez sur **Imprimer***

Imprimer

Général Options

Sélection de l'imprimante

Adobe PDF
 DOCUCOLOR-IP sur DocuColor Fx-0d
 Epson EPL-5700

État : Prêt Imprimer dans un fichier
 Emplacement :
 Commentaire :

Étendue de pages
 Tout
 Sélection
 Page actuelle
 Pages : 1


Nombre de copies : 1
 Copies assemblées

Entrez un numéro ou une étendue de pages.
 Par exemple, 5-12

Imprimer Annuler Appliquer


Le paiement en ligne

Lors de la consultation de vos comptes, vous pouvez dorénavant effectuer le paiement en ligne de vos cotisations.

Cliquez sur l'icône  situé sur la ligne du compte débiteur.

Déclaration des revenus • Vos cotisations

Liste de vos comptes

| Compte | Débit | Crédit | Solde | |
|--------|----------|--------|----------|---|
| CNB | 198,00 | 198,00 | 0,00 | |
| Ordre | 1 494,00 | 0,00 | 1 494,00 |  |
| Totaux | 1 692,00 | 198,00 | 1 494,00 | |

Effectuer votre paiement en ligne en cliquant sur le sigle euro

La liste des moyens de paiement proposés par l'Ordre apparaît (Uniquement CB à ce jour). Le montant affiché correspond à la dette de l'internaute.

Le paiement en ligne

Vous pouvez régler la totalité ou une partie de cette dette.

Saisissez le montant souhaité si celui-ci est différent du montant ci-contre

Déclaration des revenus • Vos cotisations

Choix du mode de paiement

Montant à régler: 1494 € (Minimum de 1€)



Cliquez sur le logo Carte bleu pour continuer (le seul disponible à ce jour).

Déclaration des revenus • Vos cotisations

Choix du mode de paiement

Vous utilisez le formulaire sécurisé standard SSL, choisissez une carte ci-dessous



Cliquez sur le type de votre carte bleu et continuez votre transaction

En cliquant sur l'un des icônes carte bleu, vous serez dirigé sur le site sécurisé « Merc@net » pour effectuer votre transaction.

Le paiement en ligne

Poursuivez le cycle normal de votre transaction Internet, en saisissant les informations habituelles (numéro de carte, code visuel au dos de votre carte, date d'expiration de la carte, etc.)

Une fois votre transaction terminée, une page récapitulative est affichée. Nous vous conseillons de l'imprimer en sélectionnant le bouton Imprimante de votre navigateur.



Cliquez ensuite sur le bouton « Retour » pour revenir à la consultation de vos comptes.

Pour finaliser la réussite de l'opération, un mail (*) vous est envoyé récapitulatif de la transaction (cas 1). Votre compte est alors mis à jour. Si celui-ci n'est pas mis à jour, le mail reçu vous informe d'un problème technique (cas 2).

Cas 1 :

```
De : tresorerie@avocatparis.org
A : <AVOCAT>
Cc :
01/09/2008 11:51
Objet : Cotisations ORDRE - votre Paiement en Ligne

Cher Confrère,

votre paiement a été pris en compte, je vous en remercie.
Veuillez en trouver ci-dessous les références :

Date de la transaction : 01 septembre 2008 09:50:05
Montant de la transaction : 153 Euros
Autorisation : 852307
Certificat de transaction : 8d165fed7b6f
Référence de la transaction : OR/CB-COT-ORD/080901000003/2

Je vous prie de croire, Cher confrère, à l'expression de mes sentiments
très sincèrement dévoués et cordiaux.

Pour le Bâtonnier
gilbert LE PEUCH
Directeur Financier
```

Transaction
bancaire aboutie

La répercussion sur
les comptes Ordre a
réussi.

(*) Si vous n'avez pas d'adresse mail enregistrée à l'Ordre, vous ne recevrez pas ce mail.

Cas 2 :

```
tresorerie@avocatparis.org>
A
01/09/2008 11:51
cc
Objet : Cotisations ORDRE - Votre Paiement en Ligne

Cher confrère,

Votre paiement a été pris en compte, je vous en remercie.
Veuillez en trouver ci-dessous les références :

Date de la transaction : 01 septembre 2008 09:50:05

Montant de la transaction : 153 Euros

Autorisation : 832307

Certificat de transaction : 8d165fed7b6f

Référence de la transaction : (*)

Nous vous prions de croire, Cher confrère, à l'expression de mes sentiments
confraternellement dévoués et cordiaux.

Pour le Bâtonnier
Gilbert LE PEUCH
Directeur Financier

(*) suite à un problème technique, la transaction n'a pas été répercutée sur votre compte Cotisations ORDRE ;
cela va être corrigé dans les plus brefs délais et vous en serez avisé.
```

Transaction
bancaire aboutie

La répercussion sur
les comptes Ordre
n'a pas aboutie

Accès à vos données

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à faciliter vos échanges avec les services concernés de l'Ordre des avocats de Paris et la CARPA de Paris. Les destinataires des données sont : les services habilités de l'Ordre des avocats de Paris et la Carpa de Paris. Conformément à la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service informatique de l'Ordre des avocats de Paris, droit_acces@avocatparis.org.